

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5748>



Compte rendu du CTSD du 12 mars 2019

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Infos - Comité Social Administratif Spécial Départemental (CSAsD) -



Date de mise en ligne : mardi 12 mars 2019

CTSD

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le CTSD était réuni ce jour pour rendre un avis sur l'évolution des postes du second degré et échanger sur le profilage de poste dans le premier degré.

Côté représentant des personnels on comptait : 7 représentants de la FSU, et 5 représentants de l'UNSA. Le SGEN-CFDT n'était pas présent pour cette séance.

La FSU et l'UNSA lisent chacune leurs déclarations liminaires.

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Déclaration liminaire de la FSU au CTSD du 12 mars 2019

Suite à la déclaration de l'UNSA, la DASEN a demandé pourquoi l'UNSA évoquait le déplacement d'élèves de SEGPA de Varennes-Vauzelles vers l'ULIS d'Imphy qui ouvrira en septembre. Elle précise qu'il n'a jamais été question de lier l'ouverture d'une ULIS à Imphy à la réduction des capacités d'accueil de SEGPA (NDLR : lors du précédent CTSD, l'administration avait expliqué vouloir réduire le nombre de places en SEGPA, car un certain nombre d'élèves orientés en SEGPA relèveraient plutôt d'ULIS collège. M Gien, IEN ASH, avait expliqué que concernant la SEGPA de Varennes-Vauzelles, la réduction du nombre de places pourrait être absorbé par la SEGPA de Fourchambault. La FSU s'était positionnée contre la fermeture de places en SEGPA).

Dans sa déclaration la FSU déplore que le nombre de collègues concernés par un complément de service atteint cette année la centaine. La DASEN n'a pas contesté ce nombre qui augmente. Cela représente un enseignant sur cinq dans les collèges du département !

Évolution des postes et compléments de service :

Créations	Suppressions
	SC NAT Phy - Varzy
	Lettres Classiques - Clamecy
	Lettres Classiques - Cosne sur Loire
	Lettres Classiques - La Machine
Lettres Modernes - Cl Tillier (Cosne)	Lettres Modernes - Moulins Engilbert
	Lettres Modernes - Les Loges (Nevers)
	Lettres Modernes - St Amand en Puisaye
Histoire Geo - Cosne sur Loire	
Histoire Geo - Decize	
	SVT - La Charité sur Loire
	Arts Plastiques- Varzy
Eco Gestion Vente - La Charité sur Loire	

Ce CTSD suivait un groupe de travail qui avait lieu le vendredi 8 mars au cours duquel avaient été discutés des compléments de service et des créations et suppressions de postes.

Le SNES-FSU y avait obtenu des éclaircissements sur certains compléments de service, et avait demandé que les postes créés soient pérennes et demandé l'annulation de la suppression de postes de mathématiques de Château-Chinon. La FSU avait été la seule organisation à intervenir sur des situations particulières.

Entre le groupe de travail et le CTSD, le SNES-FSU avait communiqué des éléments pour obtenir le maintien du poste de mathématiques de Château-Chinon.

En début de CTSD, Mme Astier, SG de la DSDEN a annoncé que la suppression du poste de mathématiques de Château-Chinon était annulée, et qu'une solution de complément de service pour ce poste était recherchée suite aux informations données par la FSU. La FSU a fait remarquer qu'il était possible de rapprocher certains compléments de service pour assurer un complément au poste maintenu.

Concernant la suppression de trois postes de lettres classiques, la FSU a fait remarquer que ces suppressions semblaient être un renoncement à régler la crise de recrutement qui touche encore plus fortement les lettres classiques. La FSU a dénoncé le risque de voir les collègues de lettres classiques couvrir plusieurs établissements pour assurer les cours de latin. La DASEN indique que certains postes sont fermés en raison de l'impossibilité de les pourvoir faute d'enseignant dans cette discipline.

Concernant les postes de Lettres de modernes où trois postes sont supprimés, la FSU a fait remarquer que dans la partie nord du département, il reste plus de 30 heures de cours en BMP et qu'il faudrait peut-être réfléchir à la création d'un poste vers Clamecy. La DSDEN justifie qu'elle ne crée pas de poste du fait que les heures proviennent de temps partiel et ne sont pas pérennes.

Concernant les arts plastiques, la FSU a fait remarquer qu'il y avait 35 heures de BMP dans cette discipline, et a demandé qu'une réflexion soit menée pour arriver à créer un poste.

La FSU est intervenue sur plusieurs compléments de service particulièrement distants mais qui répondent à aux demandes des collègues en poste. Elle a demandé que ces compléments soit remis en cause dès lors qu'il y aura mutation afin que le nouvel arrivant ne soit pas placé dans une situation difficile. La DASEN s'est engagée à revoir ces compléments de service en cas de mutation.

La FSU a noté que les compléments de service et BMP présentés par la DASEN montrait que l'Allemand était menacé dans plusieurs établissements et qu'il convenait peut être d'avoir une politique plus volontariste pour défendre l'Allemand.

L'UNSA est intervenue pour proposer que les conditions d'enseignement de l'Allemand soit moins restrictives dans le premier degré, en dénonçant le tout anglais.

La FSU a demandé que l'on facilite la possibilité d'intégrer dans le service des collègues d'allemand volontaire une heure pour intervenir en primaire.

La DASEN a dit qu'il y avait une demande sociale pour l'anglais des familles, et s'est dit favorable à des projets en double apprentissage en primaire. Elle s'est dite favorable à utiliser les situations de sous-service des professeurs d'Allemand pour leur permettre d'intervenir dans le premier degré.

La FSU a regretté que l'on se limite aux situations de sous-service.

La DASEN a indiqué qu'elle utilisera l'enveloppe projet pour mobiliser des moyens autour de l'Allemand. Ce serait son second axe après l'axe Primo-arrivants.

La DASEN a mis aux voix le projet de suppression de poste. L'ensemble des représentants du personnels a voté contre et le CTSD sera reconvoqué sur cette question mardi 19 mars.

Une motion a été présentée par la FSU pour demander le maintien de la gestion des collèges au niveau du département à laquelle l'UNSA s'est associée (NDLR : Le Rectorat a prévu de centraliser la gestion des moyens collèges des quatre départements au Rectorat à Dijon à partir de l'an prochain).